

Le discours biographique dans les manuels d'histoire littéraire

Hélène Lazar et Denis Payette

Volume 14, numéro 3, décembre 1981

Didactique et littérature dans les collèges classiques du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lazar, H. & Payette, D. (1981). Le discours biographique dans les manuels d'histoire littéraire. *Études littéraires*, 14(3), 491–508.
<https://doi.org/10.7202/500556ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

LE DISCOURS BIOGRAPHIQUE DANS LES MANUELS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

hélène lazar, denis payette

Il semble que l'on s'efforce de promouvoir la consommation de la production littéraire; il s'agit, en réalité, d'assurer la production du consommateur. Le culte de l'auteur sert à déterminer le modèle du lecteur.

**Pierre Kuentz, « L'envers du texte »,
Littérature, n° 7, oct. 1972, p. 26.**

On lit la biographie pour information; l'étudiant en retient quelques dates; son caractère événementiel semble la mettre à l'abri de tout soupçon. N'offre-t-elle pas la garantie de sérieux et de neutralité qu'on attribuait autrefois au récit historique? La place de la biographie est pourtant un indice de son rôle stratégique: toujours en tête du discours sur l'œuvre, elle passe pour une cause, pour ce qui détermine la lecture de l'œuvre, justifiant à l'avance les commentaires qui vont suivre, alors qu'elle est, dans ses choix et dans sa forme, un produit de l'interprétation du manuel. En occupant la place de l'origine, elle joue à l'innocente; c'est ce qui la rend efficace. Nous avons voulu réfléchir sur le fonctionnement de cette illusion, et donc nous demander: que devient une biographie lorsqu'elle participe au discours didactique? Quels enjeux idéologiques s'y inscrivent et comment sert-elle à la transmission des valeurs?

Huit manuels utilisés dans l'enseignement classique au Québec ont constitué notre corpus de recherche: J.M.J.A. (1880), Clercs de Saint-Viateur (1886), Petit de Julleville (1895), Doumic (1902), Faivre (1911), Calvet (1920), Castex et Surer (1946), Lagarde et Michard (1953 à 1956)¹. Et à travers eux, deux écrivains, Racine et Voltaire. Choisis parce qu'ils occupent la première place parmi les écrivains étudiés, Racine et Voltaire présentent en outre deux images inversées de l'écrivain: l'un a été fortement valorisé par l'institution, tandis que l'autre fut longtemps désigné comme repoussoir.

Du modèle à l'anti-modèle on peut alors tenter de dessiner le fonctionnement axiologique du discours biographique.

1. Discours ou récit biographique ?

Histoire d'une vie, la biographie est analysable comme un récit, dans les trois acceptions que Genette donne à ce terme : 1) Discours narratif ; 2) Succession d'événements, réels ou fictifs, qui font l'objet de ce discours (ou diégèse) ; 3) Acte de narrer pris en lui-même².

La diégèse est formée d'unités biographiques (que nous appellerons Biographèmes ; ex. : naissance, mort), dont on peut établir une liste maximale à partir des différents récits. La comparaison de chaque récit biographique avec ce schéma narratif permet de situer les variantes, dans le nombre des unités représentées et dans leur traitement. Ainsi la mort de Voltaire, que l'on retrouve dans la diégèse de chaque récit, est l'objet de discours narratifs très différents. Certains manuels l'évoquent en quelques mots, d'autres multiplient les anecdotes ; ainsi, le transfert des cendres de l'écrivain au Panthéon, que le Lagarde et Michard présente simplement comme une information, donne à un manuel plus ancien l'occasion d'un avertissement sur les châtiments divins qui attendent les incrédules : « Les cendres de ce *patriarche de l'impiété* reposent encore aujourd'hui au Panthéon, sous l'autel même et comme sous le regard de Dieu que, dans son orgueil impie, il s'était flatté de renverser » (J.M.J.A., p. 218 ; c'est nous qui soulignons).

Cependant, à l'intérieur du manuel, le récit biographique n'est qu'un élément dans un ensemble discursif plus large. Sa fonction se comprend seulement dans ce cadre : « Un discours sur la littérature — fût-il scolaire — est un discours, c'est-à-dire un choix de figures orienté vers une fin — celle-ci restât-elle tacite — qui commande chaque moment de ce discours³ ». La biographie se trouve nécessairement contaminée par sa participation au discours didactique, ce qui signifie que la logique narrative est également et indissociablement une logique argumentative. Les arguments interviennent à deux niveaux. Ils interviennent pour expliquer certains événements biographiques qui sont l'objet d'enjeux

importants, tels que la retraite de Racine et son éloignement du théâtre. Ils interviennent également pour justifier la valorisation ou la dévalorisation de l'œuvre et de l'écrivain. On sait en effet que le discours didactique transmet toujours un point de vue sur un savoir déjà existant. Or il apparaît clairement, à travers les biographies, que les manuels se répondent les uns aux autres, modifiant de façon parfois minime, mais toujours efficace, le tissu du texte. D'un manuel à l'autre, on retrouve les mêmes expressions, dans un contexte différent ; les mêmes mots, auxquels on fait dire autre chose.

Aussi ne peut-on éviter la question de la présence du sujet énonciateur dans le discours biographique, présence qui, en fonction des enjeux, se fait sentir à des niveaux et à des degrés différents : il y a loin des jugements à l'emporte-pièce du J.M.J.A. à l'objectivité apparente du Lagarde et Michard. En général l'évolution des manuels montre un effacement progressif des marques de l'énonciation, jusqu'à des cas-limites où la biographie semble s'écrire toute seule, une illusion que O. Ducrot présente comme « l'horizon mythique de certains discours⁴ ». Pourtant avec Castex et Surer ou Lagarde et Michard, la biographie n'est pas d'un seul coup devenue pure de toute subjectivité ; il faudrait parler plutôt d'un réaménagement stratégique, d'une transformation des marques de l'énonciation qui serait le symptôme d'un malaise idéologique (hésitations de l'énonciateur à prendre en charge son énoncé). En tout état de cause, le sujet trahit sa présence, que ce soit dans ses présupposés ou dans la façon dont il découpe le réel. Toutefois on ne saurait le confondre avec le(s) auteur(s) du manuel ni avec aucune entité qui produirait librement du sens. Nous le supposons au contraire traversé par des discours multiples, « dépossédé [...] de son rôle central », pour être intégré « au fonctionnement d'énoncés, de textes dont les conditions de possibilité sont systématiquement articulées sur des formations idéologiques⁵ ».

2. Rapports entre le discours biographique et le discours sur l'œuvre

2.1 Importance quantitative

Le tableau ci-dessous rend compte de l'importance relative des deux discours, en nombre de pages et en pourcentage :

| | BIOGRAPHIE | | ŒUVRE | |
|----------|------------|------------|------------|--|
| J.M.J.A. | Racine | 3,5 (35%) | 6,5 (65%) | |
| | Voltaire | 4 (61%) | 2,5 (39%) | |
| C.S.V. | Racine | 0,5 (8%) | 5,5 (92%) | |
| | Voltaire | 1 (20%) | 4 (80%) | |
| DO. | Racine | 3 (25%) | 9 (75%) | |
| | Voltaire | 10 (71%) | 4 (29%) | |
| FA. | Racine | 2,5 (4,8%) | 49 (95,2%) | |
| | Voltaire | 3,5 (14%) | 20 (86%) | |
| CA. | Racine | 7,5 (28%) | 18,5 (72%) | |
| | Voltaire | 5 (27%) | 13,5 (73%) | |
| L.M. | Racine | 3,5 (16%) | 18 (84%) | |
| | Voltaire | 3 (14%) | 17,5 (86%) | |

Si l'on considère indifféremment Racine et Voltaire, on remarque que des manuels édités presque à la même époque (J.M.J.A. et les Clercs de Saint-Viateur d'une part, Doumic et Faivre de l'autre) accordent une importance très variable au discours biographique. Par la place plutôt minime qu'ils lui réservent, on peut rapprocher les Clercs de Saint-Viateur et Faivre : chez le premier, une courte « notice biographique » ; chez le second, quelques pages, ce qui est fort peu comparativement au discours sur l'œuvre qui prend chez cet auteur des proportions considérables (il est vrai que Faivre intègre au discours sur l'œuvre certains éléments biographiques). J.M.J.A. et Doumic, en revanche, sont moins économes de données biographiques et proposent des récits plus longs. Jusqu'à Jean Calvet, il semble que les auteurs aient hésité entre deux stratégies : privilégier le discours sur l'œuvre ou le discours biographique. Avec Calvet, le discours sur l'œuvre affirme sa place prépondérante mais la biographie est encore

très présente. Cette présence tend cependant à s'affaiblir dans le Lagarde et Michard.

Si l'on considère par ailleurs la place respectivement accordée à Racine et à Voltaire, d'importantes différences apparaissent. À l'exception de Doumic, tous les manuels privilégient Racine (biographie et discours sur l'œuvre). Cependant, si Racine l'emporte pour le nombre de pages consacrées à l'analyse de son œuvre (84% contre 70% à Voltaire), Voltaire arrive en tête pour la place accordée à la biographie (30% contre 26%). Qui plus est, dans deux manuels, Doumic et J.M.J.A., la biographie de Voltaire est plus longue que le discours sur l'œuvre. Seuls Calvet et Lagarde et Michard amorcent un mouvement inverse et donnent moins de place à la biographie de Voltaire qu'à celle de Racine.

2.2 Organisation spatiale

La biographie et le discours sur l'œuvre ne sont pas toujours disposés de la même façon. On distingue deux types de manuels : ceux qui consacrent des développements distincts à la biographie et à la présentation des œuvres (il est bien entendu qu'à l'intérieur du discours biographique peuvent intervenir — et interviennent — des jugements sur les œuvres) ; ceux qui présentent conjointement dans un ordre chronologique les événements biographiques et les événements littéraires (Petit de Julleville, Castex et Surer).

Cependant, que les deux discours soient matériellement rapprochés ou distingués avec netteté, ce n'est pas ce qui nous retiendra dans l'analyse des rapports biographie/œuvre ; quelle que soit l'organisation choisie, une constante apparaît : la biographie précède *toujours* le discours sur l'œuvre. Le discours sur l'œuvre semble ainsi découler naturellement des éléments biographiques. Le lien entre la vie et l'œuvre peut changer, on le verra ; il n'empêche que le discours biographique, par son antécédence, donne l'illusion de placer le discours sur l'œuvre dans sa dépendance.

De plus, l'ordre chronologique garantit la « vérité » du discours biographique et semble l'absoudre de tout péché interprétatif ou subjectif. Innocence que Castex et Surer, en

respectant l'ordre chronologique dans la présentation des œuvres, veulent étendre à tout le manuel :

Nous avons voulu restituer aussi fidèlement que possible, dans le mouvement de chaque chapitre comme dans l'économie générale de l'exposé, le seul ordre qui ne soit pas arbitraire : l'ordre chronologique⁶ (p. V).

2.3 *L'illusion biographique*

On voit donc comment fonctionne l'illusion biographique : la biographie occupe la place de l'origine et peut passer pour un point de départ objectif tandis que sa place lui permet, en réalité, de préparer à la lecture de l'œuvre et de l'orienter. Elle programme ainsi le discours que l'étudiant devra tenir : « pré-lecture » qui s'effectue à travers des jugements portés sur telle ou telle œuvre en particulier (« Le libertinage agressif du *Mondain* » — Lagarde et Michard, p. 112), mais surtout à travers l'image de l'écrivain que la biographie fabrique et qui planera ensuite sur les textes.

Ainsi peut s'expliquer, des Clercs de Saint-Viateur à Doumic, l'importance grandissante du discours biographique, et tout spécialement à propos de Voltaire : on peut certes l'inscrire dans le développement d'une conception de la littérature comme message d'un individu, avec comme corollaire l'enrichissement des données de son vécu (psychologie et quelquefois sociologie aidant) ; mais c'est surtout, croyons-nous, que la biographie permet d'encadrer la parole de l'écrivain, pour en désamorcer la charge subversive ; si J.M.J.A. et Doumic consacrent autant de place à la vie de Voltaire, et même un chapitre particulier à l'« homme » et à ses traits de caractère, c'est avec cet objectif : conjurer le danger en mettant en place un cadre discursif qui invalide à l'avance certaines questions. Parler le plus possible pour éviter que l'œuvre ne parle.

3. L'argumentation autour d'un événement biographique

En analysant les huit discours biographiques sur Racine, nous avons pu constater que la retraite (qui suit immédiatement l'échec de *Phèdre*) est l'élément-charnière, le biographe central qui conditionne tout le discours sur cet écrivain. À lui seul cet événement suscite de nombreux commentaires ; il constitue aussi un « nœud » narratif, à partir

duquel la vie de Racine bascule. Selon les premiers manuels (jusqu'au Faivre), deux motifs expliquent « la retraite prématurée » de Racine : d'abord, la « lassitude » ou le « découragement » de l'auteur, « accablé d'injustes critiques » ; ensuite, les « scrupules religieux du chrétien ». Cependant, les auteurs n'accordent pas le même crédit à ces deux motifs. J.M.J.A. choisit l'explication religieuse :

[...] mais les esprits les plus éclairés ont reconnu que ce fut l'esprit religieux, une profonde et solide piété qui l'arrachèrent à des occupations dont il déplora toute sa vie les pernicious effets (p. 116).

De même, Faivre : « [...] il y avait surtout un retour aux idées sérieuses et chrétiennes [...] » (p. 228). Les autres manuels donnent la même valeur aux deux motifs : « [...] poursuivi par l'injustice de ses détracteurs et mû par ses sentiments religieux [...] » (C.S.V., p. 256) ; « [...] découragé par d'injustes critiques, touché d'ailleurs de scrupules religieux [...] » (P.J., p. 347).

Cependant, une autre tentative d'explication apparaît autour des années 1920 avec le manuel de Calvet qui, rejetant d'emblée les deux motifs connus jusqu'à ce jour, en propose un nouveau :

On a répété qu'il quittait le théâtre par scrupule de nouveau converti. Il n'en est rien [...]. Il ne faut pas dire non plus que Racine quitta le théâtre à cause du dépit que lui causèrent les critiques injustes et les cabales qui accueillirent *Phèdre*. [...] S'il quitta le théâtre, c'est qu'il trouva une carrière plus honorable que la poésie, un « établissement illustre ». Le roi le choisit pour historiographe [...] (p. 354).

Ce qui retient l'attention ici, c'est moins l'apport d'un nouvel argument que la façon dont il est amené : il s'agit avant tout de se démarquer des autres manuels. Les négations (*Il n'en est rien*, *Il ne faut pas dire*) semblent plus importantes que la nouvelle information, qui est d'ailleurs nuancée par la suite.

Avec Castex et Surer intervient une nouvelle explication : l'Affaire des Poisons⁷, mais qui se présente sous la forme interrogative :

Cependant le Parquet du Roi instruisait l'Affaire des Poisons, où le poète semble avoir été indirectement compromis. Songea-t-il dès lors avec regret aux imprudences de sa jeunesse ? (p. 166).

Enfin, le Lagarde et Michard déploie tout son appareil psychologique pour expliquer la retraite de Racine; il apporte également un nouveau motif, sans prendre parti cependant :

Avait-il épuisé les ressources de sa puissance créatrice ? Sentait-il le remords d'une jeunesse orageuse, qui sera évoquée deux ans plus tard à propos de l'Affaire des Poisons ? Était-ce un réveil de la religion de son enfance ? (p. 285).

On voit donc se dessiner trois formes principales d'argumentation : le choix d'un seul argument (ou deux à la rigueur) dont l'autorité est assurée, si nécessaire, par le renvoi aux « esprits éclairés » ; une pluralité d'arguments débouchant néanmoins sur un choix (cette démarche par négations successives authentifie le « sérieux » de l'explication finalement retenue) ; une pluralité d'arguments sans choix apparent.

4. Stratégies énonciatives

De ces différences dans la présentation des arguments, il faut rapprocher les différentes stratégies utilisées par les manuels dans la transmission des valeurs ; ces stratégies se manifestent par l'implication plus ou moins grande du sujet du discours dans son énoncé, variable selon les enjeux idéologiques du moment, et l'importance des consensus qui supportent le discours, comme le souligne D. Maingueneau :

L'argumentation est parfaitement indissociable de la situation d'énonciation, c'est-à-dire du statut du locuteur et de l'auditoire, mais aussi des croyances de cet auditoire, des valeurs en usage dans la communauté en question [...]⁸.

4.1 L'énonciateur juge et arbitre

Une stratégie très simple consiste à porter un jugement de valeur catégorique sur l'œuvre de l'écrivain. L'énonciateur représente alors la parole de l'autorité, distribuant les bons ou les mauvais points : « Le chef d'œuvre du théâtre : *Athalie* ! » (J.M.J.A., p. 117) ; Voltaire, « ce patriarche de l'impiété » (J.M.J.A., p. 218). La dénomination est ici le véhicule immédiat d'un jugement de valeur, que la forme exclamative renforce. On croit entendre un prédicateur lorsque J.M.J.A. s'exclame dans un mouvement d'indignation, à propos de Voltaire communiant « ostensiblement » à Ferney : il « porte jusqu'à son comble la plus lâche hypocrisie » (J.M.J.A., p. 217). L'apposition d'une épithète peut suffire à poser comme incontestables

les points de vue les plus subjectifs ; ainsi Voltaire, que Calvet présente comme « né d'un père avisé et pratique et d'une mère frivole » (p. 485).

Il est amusant de suivre d'un manuel à l'autre les variations même minimales, autour d'un même thème. Voici les différentes versions concernant la place de Voltaire dans son siècle : « Il aimait à s'entendre décerner le titre d'écrivain universel » (C.S.V., p. 180) ; « Voltaire tout puissant exerce sur l'opinion une véritable royauté » (Doumic, p. 432) ; le « roi Voltaire » (l'expression est entre guillemets) (Lagarde et Michard, p. 113) ; et enfin, « Voltaire a exercé sur les lettres pendant plus d'un demi-siècle, *une véritable dictature* » (J.M.J.A., p. 219 ; c'est nous qui soulignons).

Le discours rapporté est également un moyen commode de poser un jugement de valeur : ce peut être sous la forme de citations de témoins, visant à dramatiser le récit, et aussi à cautionner le discours (argument d'autorité). J.M.J.A. cite, entre autres, le père Lejay, le Maréchal de Richelieu et le médecin Tronchin :

[Voltaire] expira le 30 mai 1778, dans les scènes du plus affreux désespoir : « je voudrais, écrivait le célèbre docteur Tronchin, que tous ceux qui ont été séduits par les livres de Voltaire eussent été comme moi témoins de ce spectacle... Je ne puis m'en souvenir sans horreur » (J.M.J.A., p. 124).

Bien entendu, l'origine des citations n'est pas donnée et pas davantage lorsqu'il s'agit d'extraits de l'œuvre de l'écrivain ; un montage habile de citations utilisées en dehors de leur contexte permet de noircir à volonté un portrait : on retrouve des techniques familières à la littérature de propagande.

Tout aussi efficace est la prise en charge complète par l'énonciateur du discours du personnage-écrivain :

Racine comprit qu'il avait poussé trop loin la peinture des passions mauvaises et que son théâtre pouvait être un instrument de démoralisation (Faivre, p. 228).

Le présumé est plus déguisé, mais le fonctionnement, identique, dans le Lagarde et Michard où le sujet du discours s'exprime également au nom de l'écrivain :

Enfin l'expérience prussienne lui a montré l'envers du despotisme éclairé : son arrestation à Francfort, sur le chemin du retour, lui a fait sentir le prix de la liberté et la douceur d'être maître chez soi⁹ (p. 112).

Mais qu'est-ce qui autorise l'existence de ces jugements de valeur, surtout dans leur forme la plus explicite ? En fait, leur degré d'efficacité est lié à l'importance plus ou moins grande d'un consensus sur des valeurs qui appartiennent à une sorte de « discours établi ». Il en va ainsi des valeurs religieuses à l'époque des Clercs de Saint-Viateur ou de J.M.J.A., ou des valeurs patriotiques, corde sensible qu'il est facile de faire vibrer au besoin : Calvet retrouve les accents les plus chauvins des anciens manuels pour dénoncer le manque de conscience nationale de Voltaire et son attirance pour l'étranger (la Prusse, qui plus est !) : « Il dépouilla ses idées et ses sentiments de Français et se fit une âme cosmopolite » (p. 488). Utiliser ce qu'on pourrait appeler le « préconstruit axiologique » pour toucher le lecteur ou l'auditeur à un point sensible et discréditer à l'avance l'homme et/ou l'œuvre constitue une pratique habituelle des discours totalitaires : discours contre le juif, le communiste ou le dissident. Grâce à cette stratégie de diversion, une complicité s'établit entre l'énonciateur et le lecteur à l'encontre de celui qui n'obéit pas aux normes.

C'est aussi la complicité qui joue lorsqu'on veut tourner en dérision l'écrivain et son œuvre, tactique que Calvet utilise souvent pour Voltaire. La dérision suppose, comme la diversion, l'existence de consensus qui n'ont pas besoin d'être justifiés. Cependant l'implication du sujet dans son énoncé y est moins grande. Un exemple illustrera cette attitude « détachée » du locuteur ; de nombreux manuels évoquent la bénédiction du petit-fils de Franklin par Voltaire, lors du retour triomphal de ce dernier à Paris. Faivre décrit l'événement en ces termes : « Voltaire, posant la main sur la tête de l'enfant, dit *gravement* : "Dieu et liberté c'est la bénédiction qui convient au petit-fils de M. Franklin" » (p. 476). Tandis que Calvet : « Son buste est couronné sur le théâtre et Voltaire, *sans rire*, donne sa bénédiction au petit-fils de Franklin qui s'agenouille devant lui » (p. 490 ; c'est nous qui soulignons). On voit comment une modification minime du texte permet de tourner la scène en ridicule. Dans le même sens vont toutes les remarques visant à présenter Voltaire comme un bouffon, un polisson, ou un « jeune écervelé » (Lagarde et Michard, p. 111). Il s'agit, chaque fois, en se moquant du personnage, d'enlever à son œuvre crédit et sérieux. À l'indignation fait place le mépris.

4.2 *L'énonciateur discriminant ou le « oui mais »*

J.M.J.A. et Clercs de Saint-Viateur sont les derniers manuels à présenter un discours où la justification n'a pas de raison d'être, un discours serein qui ignore la contradiction. Les manuels suivants laissent la place aux restrictions et aux modalisations du doute : « Il est difficile de savoir si Port-Royal a profondément pénétré Racine, ne l'a effleuré qu'en surface, ou l'a repoussé. On peut dire cependant [...] » (Calvet, p. 350). Les témoignages des prédécesseurs sont remis en cause : « Les anecdotes plus ou moins authentiques qu'on nous raconte [...] » (Calvet, p. 350). Des appréciations jusqu'à indiscutables, comme la primauté d'*Athalie* dans toute l'œuvre de Racine, sont nuancées : « *Athalie* [...] peut-être son chef-d'œuvre » (Lagarde et Michard, p. 286).

Toutefois l'importance des restrictions ne marque pas nécessairement le désarroi du sujet : il s'agit souvent de précautions oratoires précédant une prise de position aussi tranchée que dans les premiers manuels ; simplement, la rhétorique du pour et du contre, du « oui mais », a permis d'entretenir un instant l'illusion. Doumic et Calvet sont spécialistes de ces exercices d'équilibre : « Voltaire est un des hommes dont on a le plus parlé sans le connaître, et dont on a le plus dénaturé la physionomie dans des intérêts de parti », commence Doumic (p. 440) avant de rétablir la vérité en... dénonçant les prétentions de Voltaire à la tolérance et en soulignant son hypocrisie. Au bout du compte, l'image de Voltaire est sensiblement la même ; seule la stratégie a changé. Pourtant, dans l'espace nouveau de la nuance, ont pu se glisser des contradictions qui annoncent de nouveaux points de vue : « [...] quoique [...] cette langue semble peu originale, il ne sera donné à personne de la parler comme lui » (Petit de Julleville, p. 442).

4.3 *Le désengagement de l'énonciateur*

Une autre stratégie prend la forme du refus de juger ou de choisir entre plusieurs explications d'un même événement. On a rencontré cette objectivité apparente chez Castex et Surer et Lagarde et Michard qui présentent sous forme de questions les raisons qui pourraient expliquer la retraite de

Racine. De même, Petit de Julleville reste prudent à propos de Voltaire : « Homme impossible à juger tant il a mêlé dans sa vie le bien et le mal » (p. 441), tandis que Doumic termine la biographie du même Voltaire par cette phrase lapidaire : « On a fait courir sur sa mort des bruits contradictoires » (p. 440). Quand on porte un jugement, c'est en s'abritant derrière l'avis des autres ; ainsi Lagarde et Michard qui, dans un mouvement exactement à l'opposé de celui qui motive le présupposé, évitent de s'impliquer dans leur appréciation de *Phèdre* : « L'héroïne de cette tragédie fut présentée comme une victime de la passion à qui la grâce avait fait défaut » (p. 285).

L'absence de prise en charge de l'énoncé peut également se traduire par l'emploi des guillemets, dont Lagarde et Michard offrent des exemples intéressants. Ceux-ci, en effet, distribuent les guillemets sans raison apparente, selon des critères implicites. Le « roi Voltaire », « le patriarche », ou Racine, « le jeune homme qui porte en lui Hermione, Roxane et Phèdre » : autant d'expressions empruntées sans que l'origine de l'emprunt soit signalée. L'imprécision est-elle volontaire ? Elle permet en tout cas un flottement de la signification dont les auteurs savent tirer parti. Ainsi la fin de la vie de Racine, présentée sous des aspects édifiants par l'ensemble des manuels (retour à la religion, vie exemplaire en famille), donne l'occasion à Lagarde et Michard de reprendre les mêmes thèmes et parfois les mêmes termes, mis entre guillemets : « Retour à la sagesse », « [...] et l'on a pu parler de la "sagesse" de cette fin d'existence » (p. 285). Cette phrase rassemble d'ailleurs plusieurs procédés qui permettent au locuteur de prendre ses distances par rapport à son énoncé : utilisation du pronom indéfini « on », du verbe modal « pouvoir » et enfin des guillemets. Faut-il attribuer la mobilité des guillemets dans le Lagarde et Michard à l'indécision du sujet énonciateur, tour à tour revendiquant et refusant la paternité de ses énoncés ? Une seule certitude : les guillemets sont un procédé commode car ils permettent de dire sans dire et de juger sans se compromettre.

4.4 L'étiquetage

Les traces de l'énonciation peuvent tendre à s'effacer davantage encore : plus de guillemets ou de modalisateurs pour

prouver l'absence de jugements, mais des étiquettes qui permettent de visualiser l'essentiel de la carrière de l'écrivain en quelques formules-choc. Cette objectivation de l'énoncé coïncide avec le découpage du récit en épisodes que l'on trouve déjà chez Faivre et qui devient systématique à partir de Calvet. La vie de l'écrivain est divisée en périodes, résumées soit par l'usage de gros titres (Lagarde et Michard), soit par une table des matières (Calvet), soit encore par un diagramme comme chez Castex et Surer. La vie de Racine est ramenée à ces étapes essentielles : « L'empreinte janséniste, L'émancipation, La vocation tragique, Le retour à la vie chrétienne » (Castex et Surer, p. 153). À l'intérieur de chaque épisode, les divisions se multiplient en même temps que les étiquettes ; soit Voltaire, selon Castex et Surer : « Le libertin — L'anglophile — Le dilettante — Le courtisan déçu — L'indésirable — Le patriarche », dernière catégorie qui se divise elle-même en : « Le châtelain fastueux — L'homme de lettres — Le polémiste ». On voit que le désengagement du sujet de son énoncé ne signifie pas qu'il perde le contrôle de son discours, mais manifeste au contraire un encadrement plus précis de ce dernier. L'appareil argumentatif ou les traces trop visibles de l'énonciation disparaissent au profit d'une « prise en mots » du discours. Le résultat est la fabrication de stéréotypes dont, on le sait, il sera difficile à l'étudiant de se débarrasser.

La biographie prépare donc l'étudiant à intégrer un certain mode de fonctionnement discursif, mais aussi un certain type de relation entre la vie et l'œuvre, qu'il sera ensuite appelé à retrouver dans ses propres lectures et à reproduire dans son propre discours.

5. Et « chaque homme sera jugé selon ses œuvres... »

Les relations entre la vie et l'œuvre à l'intérieur du discours biographique sont de trois ordres : relation d'identité, relation d'indépendance, relation de causalité. À chaque type de relation correspond un groupe de manuels. Ce classement rejoint l'ordre chronologique, la relation d'identité étant la dominante des manuels les plus anciens, et la relation de causalité, celle des manuels les plus récents. Il ne faut pas voir, cependant, ces catégories comme étanches l'une à

l'autre. La plupart des manuels, s'ils privilégient un type de relation, n'excluent pas les deux autres. Des Clercs de Saint-Viateur au Lagarde et Michard, il y a certes des changements, mais aussi des survivances.

5.1 *Identité*

La vie est le miroir de l'œuvre et l'œuvre, le miroir de la vie. Ainsi pourrait se résumer le principe de fonctionnement des premiers manuels. Ils s'inscrivent dans une conception de la littérature comme *exemplum* selon laquelle le manuel d'histoire littéraire est aussi un livre de morale dont les préceptes fondamentaux seraient : qui veut être admirable dans les Lettres doit l'être dans sa conduite ; un homme pieux et honnête a toutes les chances d'être un bon écrivain. Mais hélas ! l'adéquation rêvée entre la vie et l'œuvre est toujours menacée, et la vie des écrivains, rarement exemplaire. Même Racine connut sa « période d'égarement » (Calvet, p. 352). Quant à Voltaire, pour le christianisme officiel de la fin du XIX^e siècle, c'est un scandale, un incident de parcours de la littérature. La réalité résiste à l'orthodoxie, la censure est alors un moyen commode de contourner le problème. En effet, grâce à une sélection bien menée, on construit une vie de saint pour Racine, ou on trace le portrait d'un Voltaire démoniaque.

Les ellipses touchent aussi bien la vie que l'œuvre. De Racine, la vie et l'œuvre sont réduites à ce qui peut passer pour rigoureusement chrétien ; on fait donc silence sur ses relations avec la Champmeslé et sur toute sa période « mondaine » ; silence également sur les œuvres de cette époque, en particulier *Phèdre* (C.S.V.) ; quand *Phèdre* est citée, c'est sans allusion au contenu passionnel de la pièce (J.M.J.A.). En fait, pour les Clercs de Saint-Viateur, Racine eût atteint la perfection... s'il n'avait fait du théâtre. Pour ce qui est de Voltaire, les silences sont nombreux : rien sur ses combats pour la réhabilitation de Calas ou de Sirven ; aucune mention de ses romans ; en revanche, *La Pucelle* est souvent citée pour son aspect scandaleux et sert de prétexte à l'indignation patriotique, jusque chez Calvet et Faivre : « [...] enfin, il insulta la gloire la plus pure de la France, Jeanne d'Arc, dans son infâme poème de la *Pucelle* » (Faivre, p. 475).

S'il y a ellipse, d'une part, il y a mise en valeur, de l'autre : les auteurs insistent sur tout ce qui peut renforcer le caractère exemplaire de la vie de l'écrivain. Dans cette optique, l'enfance est une unité biographique privilégiée, pour ce qu'elle permet de dire sur les avantages d'une bonne éducation ou les dangers du laxisme :

[Racine] fut placé à Port-Royal des Champs, où il trouva des maîtres d'un savoir éminent, d'une piété exemplaire, qui surent à la fois cultiver en lui le goût des lettres et lui inspirer un grand esprit de religion (J.M.J.A., p. 114).

[...] tout enfant, [Voltaire] eut le malheur de fréquenter des sociétés de gens libertins et impies (J.M.J.A., p. 122).

Autre image édifiante, que nos auteurs utilisent abondamment : Racine dans sa famille. Voici ce qu'écrit Faivre :

Il s'occupait avec sollicitude de [l']éducation [de ses enfants]. Jamais il ne parlait de son théâtre devant eux ; sa femme ne lut jamais et ne vit jamais représenter aucune de ses pièces. Tous les soirs il faisait la prière en famille et commentait un chapitre de l'Évangile [...] (p. 198).

Avec Lagarde et Michard, l'axiologie religieuse est en voie de disparition ; mais quoique le modèle de la femme ait sensiblement évolué, la famille est encore une valeur sûre : « De plus en plus, Racine se consacra à la *vie de famille*, auprès d'une femme simple, calme, admirable maîtresse de maison » (p. 286). Joli modèle de femme au foyer...

Enfin, la mort est une consécration ou bien une sanction divine. Voltaire connaît l'ultime châtiment pour avoir attaqué la gloire de Jeanne d'Arc : « Il mourut le 30 mai 1778, jour anniversaire du martyre de Jeanne d'Arc » (Faivre, p. 476). Rappelons que les manuels plus récents ne sont pas exempts de ce côté moralisateur dont les manifestations sont alors plus déguisées. L'exemple suivant à propos de Racine est tiré du Lagarde et Michard : « Vainement ses anciens maîtres avaient essayé de le détourner de la mauvaise pente » (p. 284). Qui parle de « mauvaise pente » ? Les anciens maîtres ou bien le Lagarde et Michard ? C'est sur de telles ambiguïtés que continuent à être transmises les anciennes valeurs qu'il est devenu impossible de revendiquer ouvertement.

5.2 *Relative indépendance*

Si l'on attend de la littérature qu'elle transmette des modèles de comportement, l'identité entre la vie et l'œuvre est néces-

saire. Est-ce à dire que les manuels de Petit de Julleville, Doumic, Calvet, Castex et Surer, plus hésitants sur cette identité, traduisent un changement dans la fonction de l'enseignement de la littérature ? Les choses, en tout cas, deviennent moins simples, les contradictions prennent du terrain.

Dans cette série de manuels (et principalement Doumic et Calvet), les unités biographiques sont plus nombreuses. On dit tout ou presque, le bon et le moins bon de la vie de l'écrivain. Ce souci d'être exhaustif, et l'influence de Lanson se fait sentir, n'empêche pas la persistance de jugements ; ils prennent souvent la forme de regrets : « Racine s'était lié avec la Champmeslé [...] ; il n'est pas possible qu'il n'en ait pas souffert » (Calvet, p. 353) ; ou à propos de Voltaire : « On aurait trop à faire de mettre en relief tous les traits de caractère qu'on a tant de regret de reconnaître chez un aussi grand homme » (Doumic, p. 441).

Cependant, l'œuvre offre les modèles que la vie n'offre plus toujours. Intervient alors la pratique de la distinction : l'homme peut être condamnable, il reste l'œuvre. Et si le contenu dérange encore, il reste le style. Rien ne sert plus de censurer. Il faut dire, pour discréditer au besoin ; et valoriser ce qui peut l'être sans danger, c'est-à-dire l'esthétique. C'est admettre le principe d'une séparation entre les valeurs morales et les valeurs esthétiques. Un divorce que les manuels traduisent mais qu'ils essaient de contourner, non sans contradictions parfois, comme Calvet qui réinvestit dans le style de Voltaire une qualité dont l'homme est dépourvu : « [...] son style qui fut si éminemment français » (p. 504). Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans ces manuels un décalage entre le discours biographique et le discours sur l'œuvre, dans leur contenu du moins.

5.3 *Causalité*

Il s'agit cette fois de mettre l'accent sur les événements biographiques ayant influencé la production littéraire. Le choix de tel événement est fonction de sa valeur explicative, et non plus de l'enseignement moral dont il pouvait être le prétexte. La vie de l'écrivain est un réservoir d'explications où l'étudiant pourra puiser selon ses besoins. Bien sûr, on peut

aussi fabriquer des influences et faire passer pour un modèle explicatif sa propre interprétation du monde, bref, réécrire l'histoire à sa façon :

Les Racine étaient doux, pols, timides, pieux ; les Sconin étaient ardents, jouisseurs et dominateurs : les tendances opposées des deux races s'unirent dans Jean Racine et s'y combattirent souvent (Calvet, p. 349).

L'ambiguïté de l'œuvre est ramenée à l'ambiguïté de l'écrivain qui est elle-même ramenée à son double héritage familial. On voit comment l'utilisation fort simplifiée des théories, alors toutes fraîches, de l'hérédité permet d'apporter une caution scientifique à une démarche idéologique (sans insister sur le fait que chez Calvet l'hérédité maternelle est toujours négative, synonyme de frivolité et de tendances « malsaines »).

Parmi toutes les influences possibles, le manuel fait un tri, en fonction des lunettes avec lesquelles l'œuvre a été lue et avec lesquelles on souhaite que l'étudiant la lise. Voici le point de vue de Lagarde et Michard, concernant Racine : « À l'influence du jansénisme et de la culture ancienne, il faut joindre, pour expliquer ses œuvres, son expérience personnelle des passions » (p. 284). Cette dernière influence, complètement absente des premiers manuels, est à l'image de la lecture psychologique dont le Lagarde et Michard est un des meilleurs représentants. Le renvoi à « l'expérience personnelle » de l'écrivain ouvre la voie à l'identification de l'œuvre à « l'homme », et à la confusion entre l'esthétique et la psychologie.

Ainsi la relation entre la vie et l'œuvre évolue suivant les enjeux qu'une société investit dans le discours sur la littérature à une époque donnée. Le rôle que l'on attribue à l'institution scolaire influence le contenu et la forme du discours des manuels, jusque dans la biographie : biographie-exemplum, biographie-critique, biographie-identification.

Dans tous les cas, on a vu à quel point le discours biographique porte les traces d'une lecture de l'œuvre et d'une conception de la littérature, propres, non pas à un manuel en particulier, mais plutôt à un groupe de manuels, recoupant un espace qui pourrait être celui de la formation idéologique, selon Michel Pécheux. On construit une vie édifiante en fonction d'une lecture édifiante de l'œuvre (ou le contraire) ;

on prépare l'étudiant à « savoir » lire selon un code déjà inscrit dans la biographie : rapports vie/œuvre, stratégies argumentatives. On le prépare donc à reproduire un modèle de lecture, mais aussi un modèle d'écriture : vie de saint chez J.M.J.A., récit teinté de romanesque chez Lagarde et Michard :

Racine a aimé ardemment la Du Parc, qu'il avait enlevée à la troupe de Molière en 1666, et il eut le déchirement de la perdre en 1668, en plein succès d'*Andromaque* (p. 284).

L'étude de ces modèles d'écriture reste à faire : la biographie là encore offre en réduction un terrain propice à la réflexion sur certaines problématiques, dont Michel Foucault esquissait quelques aspects :

On pourrait aussi envisager la manière dont la critique et l'histoire littéraire au 18^e et au 19^e siècle ont constitué le personnage de l'auteur et la figure de l'œuvre, en utilisant, en modifiant et en déplaçant les procédés de l'exégèse religieuse, de la critique biblique, de l'hagiographie, des « vies » historiques ou légendaires, de l'autobiographie et des mémoires¹⁰.

Un travail ambitieux, toujours à entreprendre.

Université Laval

Notes

- 1 Dates des premières éditions. Voir la bibliographie à la fin de ce numéro. Désormais, les citations seront indiquées par le nom de l'auteur suivi de la page du manuel.
- 2 G. Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 71.
- 3 G. Raillard, « Esquisse pour un portrait-robot de l'écrivain du XX^e siècle d'après les manuels de littérature », *Littérature*, n° 7 : « Le discours de l'école sur les textes », oct. 1972, p. 73.
- 4 O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris, 1972, p. 99.
- 5 D. Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette Université, 1976, p. 6.
- 6 P. Castex et P. Surer, *Manuel des études littéraires françaises*, Éd. 1966, p. V.
- 7 « [...] (il fut accusé sans preuves d'avoir empoisonné, par jalousie, la Du Parc) ». Lagarde et Michard, p. 285.
- 8 D. Maingueneau, *op. cit.*, p. 169.
- 9 Cf. Jean-Louis Backès, « Quelques usages possibles de la notion de présumé », *Littérature*, n° 19 : « Enseigner le français », oct. 1975, p. 56 ; à propos de cette phrase du Lagarde et Michard, l'auteur de l'article dégage les présumés suivants : le despotisme éclairé a un envers ; la liberté est précieuse ; il est doux d'être maître chez soi.
- 10 Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 66-67.